



Bar à eau

Goûter 3 eaux différentes à l'aveugle et trouver l'eau du robinet

MESSAGE

10 bonnes raisons pour promouvoir l'eau du robinet :

- Elle fait partie de notre patrimoine commun.
- Elle doit respecter des normes de potabilité.
- Elle est en moyenne 100 à 150 fois moins chère que l'eau en bouteille.
- Elle est disponible à domicile 24h/24, sans effort.
- Son prix et sa qualité doivent être transparents et publics.
- Elle a une composition équilibrée, sans risque pour la santé.
- Elle ne produit aucun déchet d'emballage.
- Elle ne contribue pas à l'effet de serre car elle n'est pas transportée en camions.
- L'eau et l'assainissement sont des services publics, les consommateurs doivent être informés et consultés.
- Boire l'eau du robinet, c'est encourager les efforts de préservation des ressources.

OBJECTIFS

Réagir et agir



Toute l'année



Variable (nombre de participants)



De 10 à une vingtaine de pers.



Activité payante

Intergénérationnel



THÈMES

Eau, Alimentation et santé,
Déchets, Consommation
Responsable

TYPE D'ACTIVITÉ

Animation, Atelier pratique,
Formation

LE LIEU DE L'ACTIVITÉ

Peut se déplacer (en classe, en
salle, en extérieur lors d'une
manifestation, ...)



FICHE
ACTIVITÉ

STRUCTURE

Consommation Logement et Cadre de Vie (CLCV)

Qui sommes-nous ?

L'association de la consommation éco-citoyenne.

Créée en 1952, la CLCV est l'une des plus importantes associations nationales de consommateurs et d'usagers.

Elle intervient dans tous les domaines de la vie quotidienne et du cadre de vie.

Elle est agréée comme association nationale :

- de défense des consommateurs,
- de protection de l'environnement, représentant les usagers dans les instances hospitalières ou de santé publique,
- d'éducation populaire,
- éducative complémentaire de l'enseignement public.

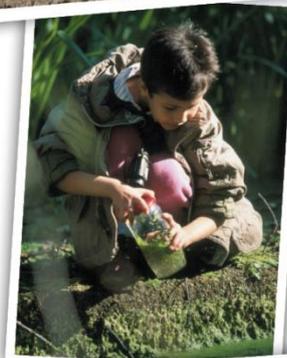
Elle est reconnue comme une association nationale représentative des locataires et des copropriétaires

CONTACT

1227 rue Arthur Brunet
2 impasse Lefèvre
59220 DENAIN
malimail2@yahoo.fr
03 27 31 44 88

MATÉRIEL NÉCESSAIRE :

3 carafes numérotées et trois
petits verres par participant



ZONE D'INTERVENTION

France, Belgique

Fiche mise à jour :
Septembre 2011

Fiche réalisée par le Parc naturel transfrontalier du Hainaut avec la participation du Contrat de rivière Escaut Lys (B) et du Schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Scarpe aval (F).

Retrouvez l'intégralité des fiches activités et outils pédagogiques sur www.pnr-scarpe-escaut.fr